

« Les Amis de la Chapelle de Seix »



Notre association a été créée en 2011. Elle a pour missions de faire connaître, la chapelle **Notre-Dame de Pitié de Seix** et d'aider à sa réhabilitation. La chapelle est **inscrite aux monuments historiques**. Une partie de son **meuble classé** a été réhabilité et placé à l'église, en attendant la fin des travaux de réhabilitation. Discret par sa taille, visible depuis le château, cet édifice domine le quartier qui porte son nom. Elle s'inscrit dans le paysage de la vallée du Salat.

Dans l'attente des travaux de reprise des maçonneries des chapelles latérales, la mairie a fait poser deux étalements, afin de soutenir les arcs doubleaux, en 2021 et 2022. Notre association a contribué à hauteur de 25 % du « reste à charge » de la commune, après subventions par les partenaires (Etat et collectivités). **Une étude de programmation va être lancée en 2024 par la mairie**. L'association s'engage à soutenir les travaux qui seront programmés, dans la mesure de ses possibilités, comme précédemment.



La **convention** signée, dès janvier 2022, entre la **Fondation du Patrimoine**, l'association et la commune a permis de récolter des dons pour la pose des étalements. Cette 1^{ère} convention doit être clôturée afin de pouvoir engager une nouvelle convention dès 2024 concernant les travaux de reprise des maçonneries des chapelles latérales etc

Les **panneaux d'exposition sur la chapelle**, créés par l'association en 2021, ont été placés sur l'espace public voisin de la médiathèque. Ils seront **remis à jour** suivant l'étude réalisée en 2024. L'association participe aux **animations locales et aux journées du patrimoine**. Elle organisera le **concert de soutien annuel le 17 août 2024**, à l'église de Seix. Voir le site <https://www.chapelle-seix.fr>

* * *

L'association est reconnue « **Organisme d'Intérêt général** » depuis le 30 mars 2012. Vous pouvez bénéficier d'une défiscalisation partielle. **Bulletin** à remplir et à envoyer accompagné d'un **chèque à l'ordre de « Les Amis de la Chapelle de Seix »**, à adresser à: Les amis de la chapelle de Seix », c/o Mme Elisabeth Bordes-Pagès, présidente de l'association, 1 Passade des Bains, Rue de la Chapelle 09140 Seix. Un reçu vous sera adressé (avec la carte d'adhérent, le cas échéant).

-----**Bulletin d'adhésion-don 2024**-----

Nom : _____ Adresse _____

Ville : _____ Code postal _____ Tel : _____

mail : _____

- adhère à l'Association « Les amis de la Chapelle de Seix » en versant **13** euros

- fait un don de **13, 20, 30, 50** euros, ou +, préciser ----- euros.

